

COMMUNE DE CONTERN
PLAN D'AMENAGEMENT
GENERAL

Version coordonnée
01/04/2019

Plan n°3
Localité de Oetrange

OETRANGE	PAP "NOUVEAU QUARTIER" A		
N° plan	N° dossier	Zone selon PAG en vigueur	Date approbation ministérielle
26	1645240 C	HAB-1	27/08/2012
27	10543	HAB-1	20/07/1995
28	1567440C	HAB-1	27/11/2008
29	11986	ZMR/ZIT	01/12/2005
30	9307	ZMR/ZIT	20/07/1995
31	1702840C	HAB-1	08/05/2014

FOND DE PLAN (source : Administration du Cadastre et de la Topographie)

- Parcelaire (PCN 2013)
- Constructions (PCN 2013)
- Constructions ajoutées (ECAU)
- Périmètre d'agglomération (limite à caractère indicatif)
- Cours d'eau
- Courbes de niveau

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation (art. 1)
- Zones d'habitation 1 (art. 1.1)
- Zones d'habitation 1 (art. 1.1bis)
- Zones d'habitation 2 (art. 1.2)
- Zones mixtes à caractère rural (art. 2)
- Zones de bâtiments et d'équipements publics (art. 3)
- Zones d'activités économiques (art. 4)
- Zones industrielles (art. 5)
- Zones industrielles à risques majeurs (art. 5)
- Zones d'activités économiques communales type 1 (art. 5 bis)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

COULEURS DE REPRÉSENTATION	COULEURS DE REPRÉSENTATION	COULEURS DE REPRÉSENTATION	COULEURS DE REPRÉSENTATION
CDS	FOR	CUS	FOR
CSS	FOR	DM	FOR

ZONES DESTINÉES AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- Zones chemin de fer (art. 6)

ZONES DESTINÉES À RESTER LIBRES

- Zones agricoles (art. 7)
- Zones forestières (art. 8)
- Zones d'isolement et de transition (art. 9)

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones d'aménagement différé (art. 10)
- Zones soumises à un plan directeur (art. 11)
- Délimitation des plans d'aménagement particulier (art. 12)
- PAP "nouveau quartier" (art. 12.1)
- PAP "nouveau quartier" A + N° plan (art. 12.1)
- PAP "quartier existant" (art. 12.2)
- Zone de servitude "urbanisation" (art. 13 bis)
- Écran de verdure
- Secteurs protégés de type "environnement construit" (art. 13)
- Bâtiment + gabarit protégés
- Bâtiment protégé
- Gabarit protégé
- Patrimoine protégé
- Zones de risques naturels prévisibles - inondations (art. 14)

COULOIRS ET ESPACES RESERVES (art. 14bis)

- Couloir pour projet de mobilité douce
- Couloir pour projets routiers

ESPACES OU ZONES DÉFINIES EN EXÉCUTION D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES (à titre indicatif)

- Zones protégées d'intérêt national (zone centrale et zone tampon) (art. 15)
- Zones protégées d'intérêt communautaire et international - Réseau NATURA 2000 (art. 16)
- Sites et monuments et ensembles classés (art. 17)
- Zones industrielles à caractère national (art. 18)

ZONES ET ESPACES DÉFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES ET RÉGLEMENTAIRES SPECIFIQUES

- à la gestion de la nature et des ressources naturelles
- à la gestion de l'eau

RÉSEAUX DE CIRCULATION (à titre indicatif) (art. 19)

- Routes nationales (RN)
- Chemins repris (CR)
- Lignes ferroviaires
- Pistes cyclables
- Véloswee Syrdall

RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES (à titre indicatif) (art. 20)

- Lignes à haute tension (65 KV / 150 KV)
- Olioduc

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES (à titre indicatif) (art. 21)

- Gare
- Gare projet
- Arrêt Autobus
- Source captée
- Station de pompage
- Réservoir d'eau
- Station de transformation
- Station de base pour les réseaux de télécommunications mobiles

Année	Version	Éléments	Statut
2010-2011	1	Plan d'aménagement	Adopté
2011-2012	2	Plan d'aménagement	Adopté
2012-2013	3	Plan d'aménagement	Adopté
2013-2014	4	Plan d'aménagement	Adopté
2014-2015	5	Plan d'aménagement	Adopté
2015-2016	6	Plan d'aménagement	Adopté
2016-2017	7	Plan d'aménagement	Adopté
2017-2018	8	Plan d'aménagement	Adopté
2018-2019	9	Plan d'aménagement	Adopté

Référence: PAG, approuvé par le Ministre le 03/10/2014

PCN 102013 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE)
BDL TC 2012 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE)

ECAU

ÉTUDES ET CONSEILS
EN AMÉNAGEMENT
ET URBANISME

28A, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg
Tél: 26 34 20
E-mail: info@ecau.lu

Date	Informations
22/03/2017	EG
22/08/2017	EG
22/06/2018	EG
30/10/2018	EG
01/04/2019	EG

0 250
Meters

N
échelle 1:2.500